



CYCLO CROSS & VTT

Dimanche 14 JANVIER 2018

FRANCHEVILLE

Fort du Bruissin – Francheville le haut

Organisation : Vélo club de Francheville

Règlement du VTT-country : de 7 à 18 ans (filles et garçons)

Règlement du cyclo-cross : de 19 ans et plus (adultes)

VTT (sans corne) autorisé

Épreuves « école de cyclisme » de 7 à 14 ans

Départs : 9h00 <11 à 14 ans> - 9h30 <7 à 10 ans>

Fsgt et assimilés..... 3.50€

Autres*7.00€

Épreuve « adultes » 17 ans et + // Cadets 15/16 ans

Départ 10h30

Fsgt et assimilés 7.00€

Autres*12.00€ (

ÉPREUVE OUVERTE TOUTES FÉDÉRATIONS* APRES VALIDATION

Hors FSGT 69 = VALIDATION licence OBLIGATOIRE

ÉCOLE de CYCLISME ET ADULTES

*FFC licence « pass'cyclisme » uniquement / pas de juniors

*certificat médical de – 1 an s'il n'est pas inscrit sur la licence (cyclisme de compétition)

*autorisation parentale signée pour les participants mineurs

DEMANDE VALIDATION et liste HOMOLOGUEE sur le site :

<http://www.cyclismerhonefsgt.fr/exterieurs/>

La liste homologuée parait le mardi minuit avant l'épreuve

Prévoir 1€ pour l'achat d'un porte-transpondeur, personnel et réutilisable

ENGAGEMENTS AU DÉPART

Une boisson offerte aux participants

Validation de la licence pour la saison, hors Fsgt 69, obligatoire

Inscriptions et liste homologuée sur le site :

<http://www.cyclismerhonefsgt.fr/exterieurs/>

Challenge des coureurs FSGT 69 épreuve n° 14– saison 2018

RENSEIGNEMENTS :

Marc DUMONT 04 78 59 39 30

Laurent ROBERT 04 82 31 70 40

Chaque participant est informé qu'il doit s'assurer que la garantie « accidents corporels » est prise en compte par sa fédération